

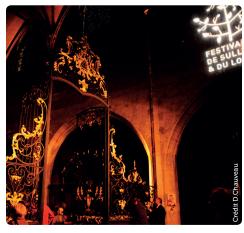






DEVENIR PARTENAIRE









FESTIVAL
DE MUSIQUE
DE SULLY
& DU LOIRET



PRÉSENTATION DU FESTIVAL

LE FESTIVAL EN QUELQUES MOTS

Reconnu pour la qualité de ses concerts et la renommée des artistes programmés, le Festival de Musique de Sully et du Loiret s'est imposé comme l'un des grands rendez-vous musicaux du début de l'été.

Événement de musique incontournable, il est désormais ancré sur le territoire et rayonne bien au-delà.

Grâce à son offre musicale insolite et éclectique (classique, jazz, musique du monde et bien d'autres) le Festival s'adresse aussi bien aux mélomanes qu'aux amateurs.

UN PEU D'HISTOIRE

Le Festival de Musique de Sully et du Loiret est né en 1973 de la volonté de mélomanes de la ville de Sully-sur-Loire. Ces amoureux de musique posent alors les premières pierres de ce qui est devenu, au fil des ans, un rendez-vous artistique prépondérant dans le paysage musical français.

Durant 33 ans, de 1973 à 2006, il connaît un développement important, allant jusqu'à organiser des concerts durant près d'un mois. Concerts de musique classique, de musique amplifiée et de jazz se succèdent avec déjà des stars d'envergure mondiale.

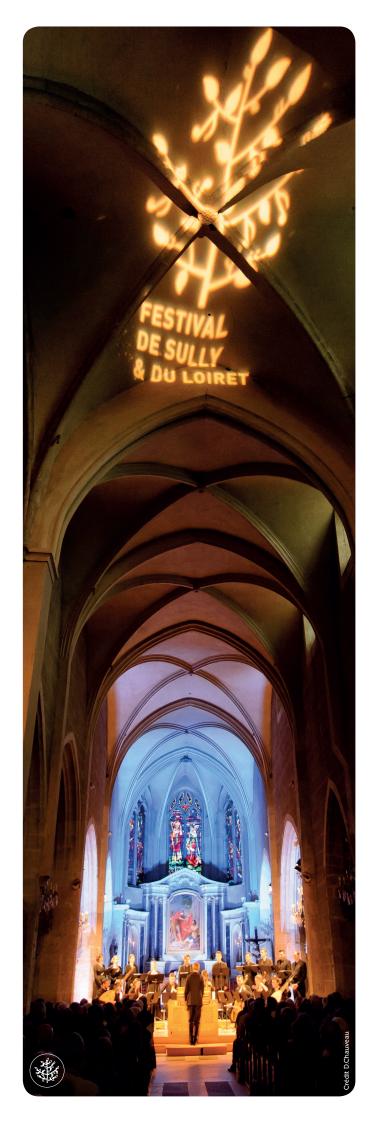
LE DÉPARTEMENT DU LOIRET S'ENGAGE POUR LE FESTIVAL

En 2007, après avoir soutenu le Festival durant de nombreuses années, le Département du Loiret en prend la gestion, en partenariat avec la ville de Sully-sur-Loire.

Il devient alors Festival de Musique de Sully et du Loiret et se déploie dans plusieurs villes du Loiret. Depuis, le Festival a une double mission. **Arborer les chefs-d'œuvre du patrimoine musical et architectural**.

Chaque édition est synonyme de développement. Programmation, fréquentation, accessibilité et découverte sont les garants de l'évolution du Festival de Sully et du Loiret.





LA 44^E ÉDITION

Le bilan d'un succès

2017 c'est un taux de remplissage de 85,38 %, soit 7 766 spectateurs qui ont assisté à 18 concerts payants programmés dans 9 villes du Loiret.

Evolution de Fréquentation



Cette saison encore, des artistes de renom ont répondu présent, tel qu'Avishai Cohen, Jean-François Zygel, Kyle Eastwood ou encore Renaud Capuçon...

Cette réussite résulte de cette programmation des plus passionnante mais aussi de l'implication et du précieux soutien de nos partenaires.

Le cercle des mécènes du Festival compte aujourd'hui 26 membres avec pas moins de 11 entreprises privées. Mais nous avons toujours fort à faire pour que perdure ce grand rendez-vous musical, et nous comptons sur l'engagement d'autres bienfaiteurs pour la 45° édition qui se tiendra du 24 mai au 17 juin 2018.

LES SITES DU FESTIVAL

Chaque saison de nouvelles communes souhaitent s'associer au Festival et pour la 44e édition, pas moins de neuf villes ont participé.



CHÂTEAU DE SULLY-SUR-LOIRE



SALLE DES FÊTES
MONTARGIS



ÉGLISE SAINT-MARTIN OLIVET



ÉGLISE SAINT-MICHEL LA FERTÉ-SAINT-AUBIN



ÉGLISE SAINT-SALOMON ET SAINT-GRÉGOIRE PITHIVIERS



ÉGLISE ABBATIALE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS



ÉGLISE SAINT-JEANNE D'ARC GIEN



LE FESTIVAL COMMUNIQUE

Avec un budget de plus de 100 000 euros et fort de 44 ans d'expérience avec les médias, le Festival est un événement ancré et attendu bénéficiant d'une forte couverture médiatique départementale et nationale.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

AFFICHES GÉNÉRIQUES

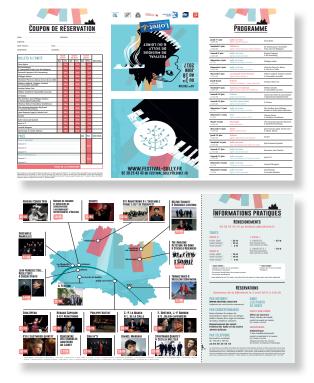


DOSSIER DE PRESSE





DÉPLIANT FORMAT CARRÉ



KAKÉMONOS 85X205



KAKÉMONOS PARTENAIRES



INVITATIONS PARTENAIRES





PROGRAMMES 105X210





E-MARKETING

LE SITE INTERNET DU FESTIVAL WWW.FESTIVAL-SULLY.FR









Relais sur les réseaux sociaux du Département (photos, vidéos, jeux..)

NEWSLETTER





AUTRES MÉDIA













DEVENIR ENTREPRISE PARTENAIRE

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DU FESTIVAL DE SULLY ET DU LOIRET

Devenir partenaire constitue avant tout un moyen de communication efficace. Cela permettra de mettre en avant l'engagement de votre entreprise auprès de cette manifestation incontournable.

Le Festival ayant rencontré un fervent succès depuis sa création, nous nous préparons maintenant pour une édition des plus ambitieuses! La dernière saison a été un signe fort de la montée en puissance de cet événement.

Avec votre soutien nous pourrons développer ensemble des innovations majeures au festival et apporter une notoriété complémentaire mais conséquente à notre évènement.

Pour cette 45e édition, nous sommes à votre écoute pour définir ensemble un partenariat ou un mécénat sur mesure, en fonction de vos attentes. En devenant entrepreneur engagé, nous vous proposons des compensations adaptées aux possibilités de chaque partie et à la hauteur de votre investissement.

MÉCÉNAT ET PARRAINAGE

Le Festival de Sully et du Loiret peut être soutenu dans le cadre de deux régimes fiscaux distincts. Procédant de deux démarches différentes, ces deux régimes ouvrent droit, pour l'entreprise, à d'importantes déductions fiscales.

Le mécénat est un acte philanthropique qui se traduit par le versement d'un don à un organisme tandis que le parrainage est un acte de commerce.

Dans les deux cas, toutes les formes d'aides peuvent être envisagées :

- > le partenariat financier par le versement d'un don en numéraire ;
- > le partenariat en nature, en faisant un don de marchandises ;
- > le partenariat de compétences, en mettant vos compétences à notre service.

	MÉCÉNAT	PARRAINAGE	
DÉFINITION	Soutien sans contrepartie directe	Soutien avec contrepartie directe	
CONTREPARTIE	Oui mais limitée par la jurisprudence à 25 % maximum de la valeur du don	Oui d'égale valeur puisqu'il s'agit d'une opération commerciale	
DÉDUCTION FISCALE POUR L'ENTREPRISE	Oui sous forme d'une réduction de l'impôt sur les bénéfices (loi du 1 ^{er} août 2003 - 60 % de la valeur du don dans la limite de 0,5 % du CA HT de l'entreprise)	Oui dépenses déductibles du résultat au titre de charges d'exploitation. Assimilation des dépenses de parrainage à des dépenses de nature publicitaire	
FACTURATION TVA	Non car il s'agit d'un don ne relevant pas d'une activité économique. Il ne rentre pas dans le champ d'application de la TVA	Oui car opération de nature commerciale. => facturation assujettie à la TVA	



LES OFFRES DE PARTENARIAT

Pour la 45° édition du Festival, l'offre de partenariat comprend quatre niveaux de visibilité :

- > Partenaire Prestige (à partir de 20 000 € HT)
- > Partenaire Premium (de 10 000 € à 20 000 € HT)
- > Partenaire Optimum (de 5 000 € à 10 000 € HT)
- > Partenaire Access (de 2 000 € à 5 000 € HT)

		PARTENAIRES PRESTIGE À PARTIR DE 20 000 €	PARTENAIRES PREMIUM À PARTIR DE 10 000 €	PARTENAIRES OPTIMUM À PARTIR DE 5 000 €	PARTENAIRE ACCESS 2 000 € OU ÉCHANGE DE SERVICES	
VISIBILITÉ	Présence du logo sur l'affiche	•				
	Présence du logo sur le programme	•	•	•	•	
	Encart publicitaire demi-page (9 x 20) dans le programme		•	•		
	Encart publicitaire pleine page (9 x 20) dans le programme	•				
	Logo sur le site Internet du partenaire	•	•	•	•	
MISE EN AVANT DE VOTRE ENTREPRISE	Publicité à l'entrée du concert choisi + logo sur le progarmme du soir	•	•	•		
	Places réservées lors d'un concert	70	50	30		
	Espace organisation d'un cocktail	•	•			
	Cartons d'invitations	•	•	•		
PENDANT 1 AN	Droit d'utilisation de la marque Festival de musique de Sully et du Loiret	•	•	•	•	
	Droit d'utilisation du logo	•	•	•	•	
	Droit d'utilisation de la banque photos	•	•	•	•	

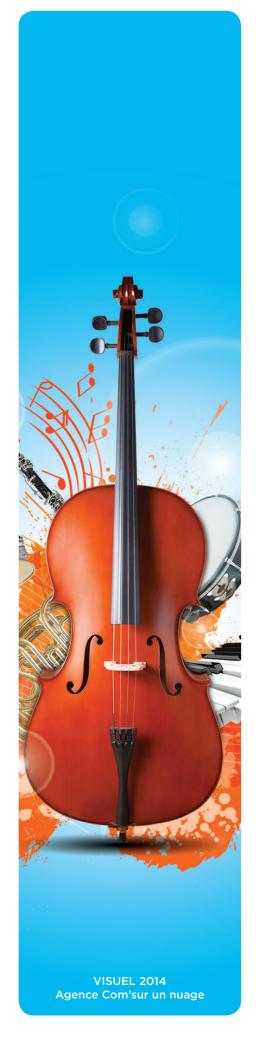
Bien sûr cette grille est modulable. Elle permet une visibilité des différents partenariats, mais elle sera bien entendu évaluée en fonction de vos possibilités.





CONTACTS

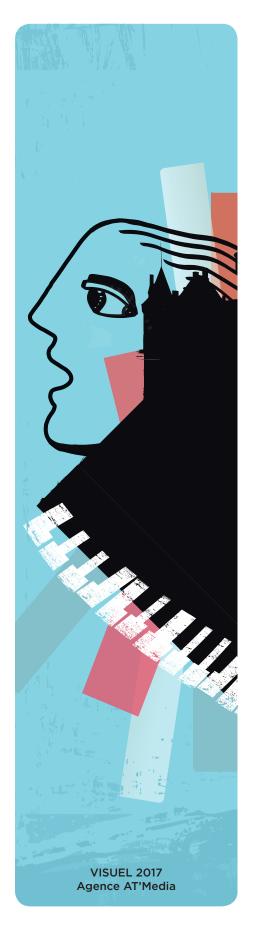
Nelly Diaz / Adriana Efther O2 38 25 43 43 festival.sully@loiret.fr www.festival-sully.fr











UN FESTIVAL MARQUEUR D'UN TERRITOIRE AU CŒUR DE L'EUROPE





















REJOIGNEZ LE CLUB DES MÉCÈNES CONCOURANT À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



































www.festival-sully.fr